

Par conséquent, le Comité permanent du multiculturalisme fait d'importantes recommandations en vue d'atteindre cet objectif et il demande au gouvernement et à tous les députés de bien vouloir les étudier soigneusement.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

\* \* \*

## LA LOI SUR LE MARIAGE (DEGRÉS PROHIBÉS)

### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

**M. Rob Nicholson (Niagara Falls)** propose que le projet de loi S-5 (du Sénat) tendant à modifier et à unifier le droit interdisant le mariage entre personnes apparentées, soit lu pour la 1<sup>re</sup> fois.

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer un projet de loi qui aura pour effet de modifier et d'unifier les mesures législatives interdisant le mariage entre personnes apparentées. Le projet de loi est clair et il permettra de dissiper tout malentendu au sujet des liens de parenté constituant un empêchement au mariage. Le projet de loi a été dûment étudié et adopté à l'autre endroit. J'espère qu'il sera rapidement adopté par la Chambre.

(La motion est adoptée, et le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

\* \* \*

## PÉTITIONS

### ON DEMANDE UNE MESURE LÉGISLATIVE PORTANT SUR LES CLUBS DE STRIP-TEASE

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest)**: Monsieur le Président, je présente à la Chambre une pétition signée par quelque 45 citoyens de la région de Windsor. Dans cette pétition, on demande au gouvernement fédéral de modifier le Code criminel afin que les autorités provinciales puissent plus facilement agir contre la prolifération des clubs de strip-tease, qui inquiète beaucoup de résidents de la région de Windsor.

Cette pétition compte environ quarante-cinq signatures, mais elle représente en fait des pétitions signées par quelque 20 000 personnes de la région de Windsor qui réclament l'adoption des mesures qui y sont décrites. Mes collègues de la région de Windsor présenteront eux aussi des pétitions à ce sujet.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor)**: Monsieur le Président, j'ai moi aussi une pétition à déposer dans laquelle on demande au gouvernement de modifier le Code criminel afin de déléguer aux autorités provinciales le pouvoir, par l'intermédiaire des lois provinciales concernant les permis de vente d'alcool, de réglementer les clubs de strip-tease et d'en contenir le nombre dans la ville de Windsor et, évidemment, ailleurs en Ontario.

Cette question inquiète beaucoup les citoyens de Windsor depuis de nombreux mois. Je suis très heureux de présenter cette pétition signée par environ 50 résidents de Windsor, laquelle représente la volonté d'un bien plus grand nombre de personnes qui ont aussi signé des pétitions dans cette ville.

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville)**: Monsieur le Président, je suis heureux de me joindre à mes collègues de

## Pétitions

Windsor pour déposer une pétition signée par environ 50 personnes de la région de Windsor, laquelle représente les vues de quelque 20 000 personnes qui ont signé des pétitions analogues. La prolifération de lieux de divertissement pour adultes inquiète les résidents de Windsor, d'autant plus que certains éléments criminels semblent être mêlés à ces activités. Les pétitionnaires veulent obtenir l'adoption de mesures législatives qui permettraient à la province d'adopter des lois réglementant la tenue vestimentaire ou le degré de nudité des personnes employées par ou dans les établissements qui offrent des divertissements pour adultes.

### OPPOSITION AU NOUVEAU SYSTÈME D'IMPOSITION DES AVANTAGES ACCORDÉS AUX PERSONNES QUI TRAVAILLENT DANS DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

**M. Rod Murphy (Churchill)**: Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer une pétition dans laquelle les pétitionnaires affirment que le nouveau système d'imposition des avantages accordés aux personnes qui travaillent dans des régions éloignées nuit aux contribuables, en particulier dans les villes de Thompson et de Wabowden, que l'imposition de ces avantages est lourde et compliquée, et qu'elle retire aux employés des avantages visant à compenser l'absence de services.

Les pétitionnaires prient la Chambre des communes de demander au ministre des Finances (M. Wilson) de reconsidérer le système d'imposition des avantages versés aux personnes qui travaillent dans les régions éloignées dans le cadre de la réforme fiscale. La pétition est signée par des résidents de Thompson, de Wabowden, de Lynn Lake, de Leaf Rapids, de Flin Flon et du Pas, au Manitoba.

### LE DROIT DE COMPARUTION DEVANT UNE COMMISSION DU STATUT DE RÉFUGIÉ

**M. Dan Heap (Spadina)**: Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le plaisir de déposer une pétition signée par plus de 400 Canadiens habitant des villes comme Toronto, Whitehorse et Vancouver, et d'autres villes de la Colombie-Britannique, ou résidents de l'Alberta, de Winnipeg, de Windsor, de Smith's Falls, de Perth, de London, de l'Ontario, de Kelowna, de Halifax et d'Ottawa.

• (1120)

Les signataires de la pétition sont très préoccupés par le sort des nombreuses personnes que la persécution pousse à chercher refuge au Canada, ainsi que par l'effondrement de l'ancien système de revendication et de reconnaissance du statut de réfugié.

Ces signataires approuvent la proposition soumise il y a un an et demi par le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration. Cette proposition avait reçu l'appui de tous les partis ainsi que du Conseil canadien des églises, de nombreux membres de l'Association du barreau canadien, du Congrès juif canadien et d'autres encore.

Ils prient instamment le Parlement d'adopter une loi qui consacre le droit des personnes qui revendiquent le statut de réfugié à une audience équitable et dans un bref délai devant une commission du statut de réfugié qui soit indépendante de la Commission de l'immigration, ainsi que le droit d'accès universel à ces audiences pour toute personne qui présente une revendication au Canada, de même que la possibilité raisonnable de venir au Canada pour revendiquer le statut de réfugié.